



**Direction Générale des
Services**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

DBMGP-Service Administration et
Finances

Affaire suivie par : Catherine Douchet
Poste: 71.62

2012-CG-2-3568

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 25 mai 2012

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX
COLLÈGE PAUL BERT A CHATOU
TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA DEMI-PENSION**

Politique sectorielle :
Secteur d'intervention :
Programme :

**Enseignement
Enseignement du 2nd degré
Collèges publics
Plan Pluriannuel Collèges (2009-2016)**

Montant actualisé :
Montant affecté
Reste à affecter
Montant réservé pour ce rapport

2007P013E01 (APD)	
AP	CP 2012
560 000 000 €	19 065 000 €
142 568 546 €	16 387 710 €
417 431 454 €	2 677 290 €
1 615 000 €	20 000 €

Travaux de restructuration de la demi-pension au collège Paul Bert à Chatou.

Il vous est proposé d'adopter la programmation de l'opération de travaux au collège Paul Bert à Chatou, présentée dans la fiche jointe au présent rapport.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

OPERATION NOUVELLE

Opération : 2007P013O081T05
 CHATOU
 Collège Paul Bert
 Restructuration de la demi-pension

Enveloppe financière € TTC

Montant des travaux :	1 310 000
Date de valeur :	Janvier 2012
Maîtrise d'œuvre :	150 700
Services au maître d'ouvrage :	31 400
Aléas :	65 500
Révisions :	57 400
Total opération :	1 615 000

Calendrier

Notification maîtrise d'œuvre :	Juin 2012
Remise Avant-Projet :	Août 2012
Notification travaux :	Mai 2013
Livraison :	Janvier 2014

Echéancier en € TTC

2012	20 000
2013	1 000 000
2014	595 000

Justification de l'opération

Le collège Paul Bert à Chatou a été construit en 1965 avec une capacité de 500 élèves. Il est composé de 4 bâtiments.

La demi-pension est implantée dans le bâtiment A, sur deux niveaux. Elle a une capacité actuelle de 350 repas par jour pour 4 jours de production par semaine.

Une opération de restructuration-réhabilitation partielles des bâtiments de ce collège, inscrite au plan complémentaire du plan pluriannuel d'investissement 2003-2009, a été adoptée par délibération du Conseil général du 18 janvier 2008. Les travaux sont en cours et s'achèveront en mars 2013.

Il était prévu, dans le cadre de cette opération principalement consacrée à l'externat, des interventions légères et ponctuelles dans la demi-pension. Toutefois, il est apparu qu'étant donné le nombre croissant de rationnaires, il était nécessaire d'intervenir de façon plus conséquente sur la demi-pension.

Un diagnostic a ainsi été mené afin d'optimiser les travaux à réaliser pour atteindre une capacité à terme de 450 repas par jour.

Ce diagnostic conclut également à la vétusté de certains éléments et à l'existence de certaines remises à niveau nécessaires sur le plan réglementaire. Il convient aussi de mettre en oeuvre l'accessibilité des personnes handicapées, tous types de handicaps.

En conséquence, ne pouvant impacter considérablement le programme et le planning des travaux précédemment adoptés, il a été décidé d'ouvrir une opération dédiée à la restructuration de la demi-pension, dans la continuité de ceux actuellement en cours de réalisation.

Consistance de l'opération

Les travaux consistent en une restructuration de la demi-pension sur un seul niveau ; les surfaces libres au sous-sol seront donc réaffectées et leur accès se fera par l'extérieur.

Une partie du matériel sera remplacée.

Locaux « demi-pension » :

La salle de restauration des élèves sera rénovée (revêtement de sol souple, faux-plafond, peinture, éclairage) et le schéma de circulation revu pour proposer un cheminement fonctionnel.

Cuisine et annexes :

La zone « cuisine » sera complètement restructurée sur un seul niveau (sol anti-dérapant, carrelage mural toute hauteur, cloisonnement, peinture, plomberie, chauffage, ventilation et électricité).

Le sous-sol, au niveau de la zone de stockage, sera rénové (peinture et maçonnerie) et l'escalier d'accès à la cuisine et le monte-charge supprimés.

Mise en conformité des installations au regard de l'accessibilité des personnes handicapées

Remplacement des portes extérieures,

Rappel tactile et contrasté devant les portes d'accès au réfectoire pour signaler un obstacle en saillie,

Remplacement des grilles présentant des trous de plus de 2 cm,

Modification ou remplacement des meubles de distribution du self.

Cette opération se déroulera sur les congés d'été et en site occupé. La cuisine devra être déplacée dans des bâtiments provisoires durant les travaux. Les installations de chantier seront prévues dans l'enceinte de l'établissement.

Les travaux se dérouleront par zones et en plusieurs phases.